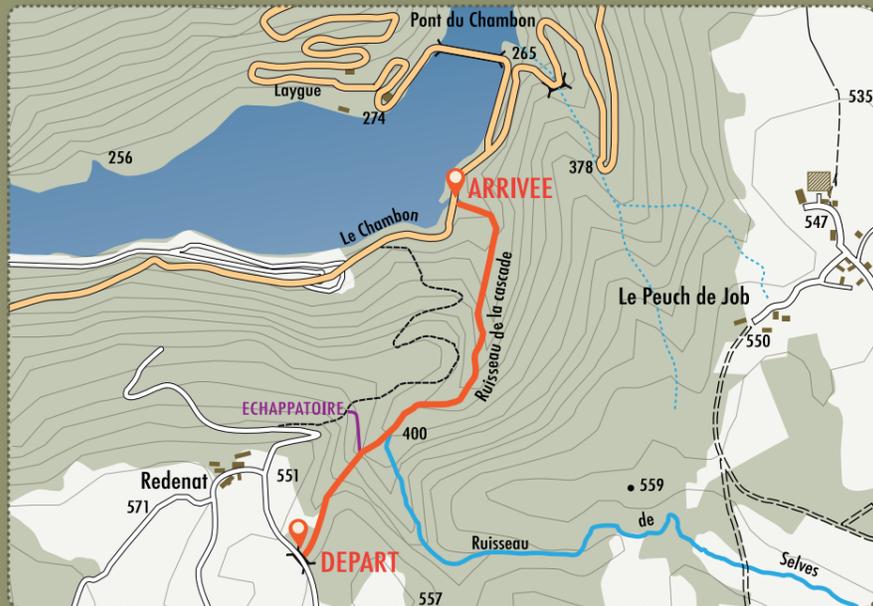


ACCÈS ROUTIER DEPUIS :

- Auriac Corrèze, prendre la direction de Selves, puis Redenat.
- Bassignac, suivre Vaujour, Siriex, Redenat.
- Argentat, D980 jusqu'à Saint-Privat, puis Bassignac le haut, Vaujour, Siriex, Redenat.
- Du Cantal, suivre Pleaux, puis Rilhac-Xaintrie, Auriac Corrèze, Selves, Redenat.



Secours et Urgence:

18

Mairie d'Auriac:
05 55 28 23 02

CARTOGRAPHIE :

Vallée de la haute
Dordogne
IGN 1/25.000
Marcillac-La-Croisille
2234E

CONCEPTION GRAPHIQUE ET DESSINS : ATELIER P. MIGNARD, 07 86 27 04 00. "NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE"
© IMPRIMERIE PARADIS-TOUR - L'ARRE DE L'UNION, 99 350 MARCILLAC-LEZ-LILLE

ACCÈS PÉDESTRE DU CANYON INTÉGRAL :

Dans le bas du village de Redenat, devant le panneau "cascades", prendre à droite et trouver au bord de la route le panneau d'information du Canyon. Il donne l'accès au départ du sentier. Se garer sans gêner la circulation.

ACCÈS PÉDESTRE DU PARCOURS MIXE AQUATIQUE ET RAPPELS :

Dans le village de Redenat, suivre le panneau "cascades". Prendre à gauche et descendre les lacets de la piste jusqu'à l'embranchement du sentier à droite. Possibilité de garer 3 à 4 voitures. Suivre le sentier jusqu'à trouver à droite le départ vers les cascades. Au belvédère, prendre immédiatement à gauche. Une trace raide conduit au départ du parcours dans le lit de la rivière.
(Attention, de nombreux rappels de 6 à 12 m de hauteurs ponctuent l'itinéraire.)

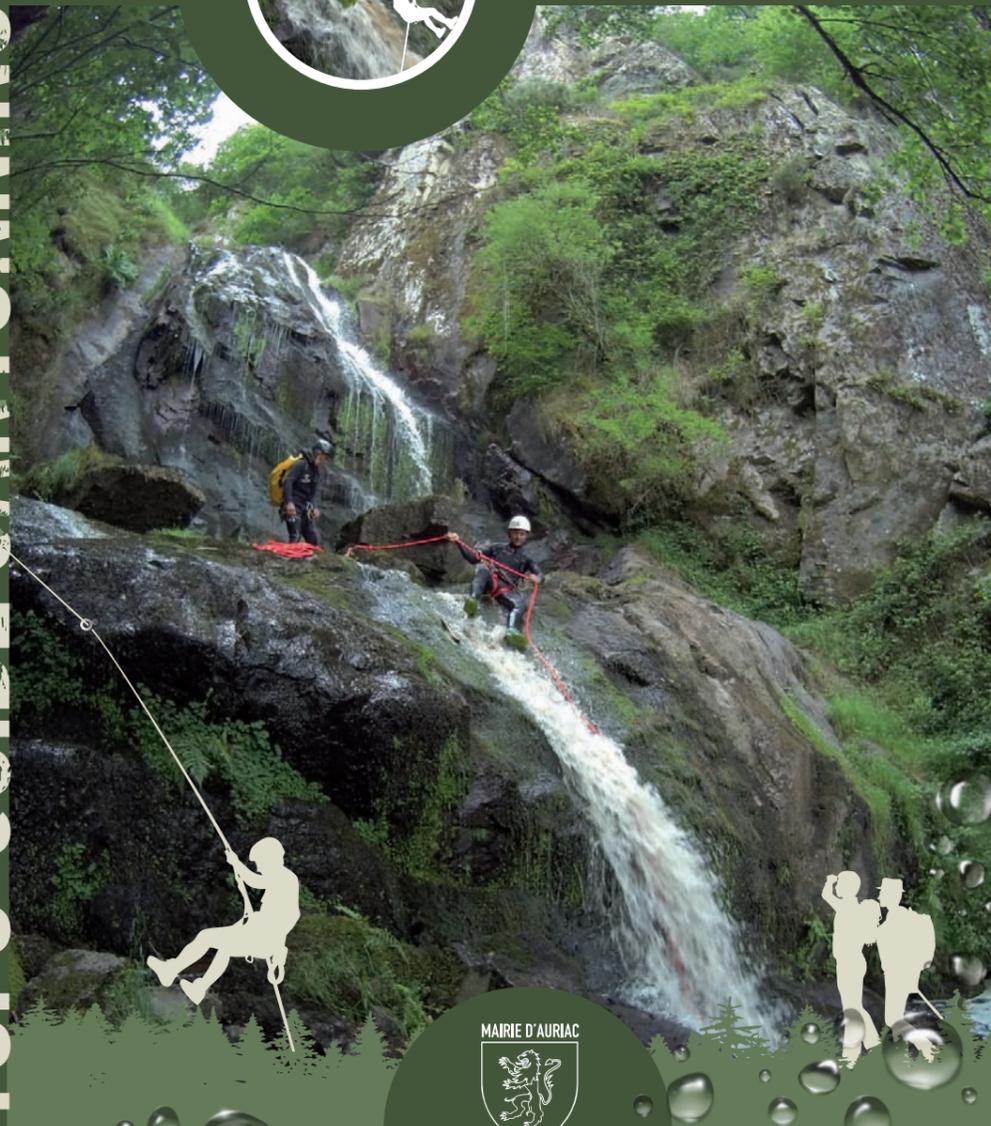
RETOUR :

Il est impératif de garer une voiture au pont du Chambon à l'arrivée de la gorge pour récupérer les voitures ensuite au départ à Redenat. De Bassignac le Haut, suivre la D 13, en bas de la descente trouver le pont de pierre avant le grand pont du Chambon et garer les voitures proche de la cabane (gauche) sans encombrer la route ! Il est impératif de bien respecter le verger à la sortie du canyon.

CANYON DES GORGES DU CHAL



TOPO-GUIDE CANYONNING



www.auriac.fr



CORRÈZE
www.tourismecorreze.com

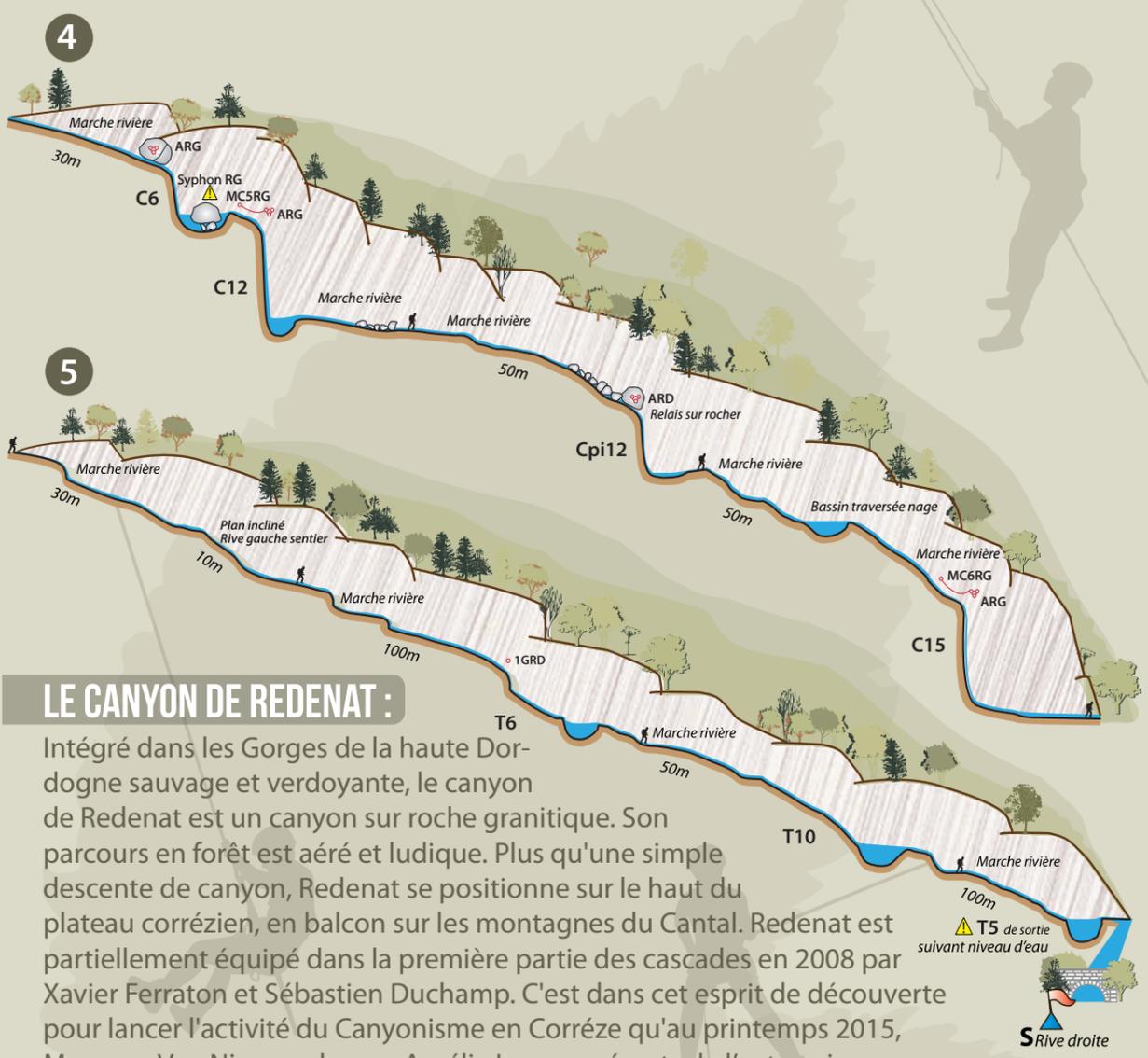


Ps : La C30 peut se faire en C20 + C10. Un relais est installé sur le bloc au milieu du cour d'eau. Attention risque de coincement de corde sous ce bloc.

Ps: Dans C12, passage derrière le rideau pour se rendre dans «le trou du diable».

RECOMMANDATIONS NATURE :

Il est primordial de savoir que ce site renferme une vie souvent imperceptible. La pratique du canyoning peut modifier l'équilibre naturel installé dans ces lieux depuis des milliers d'années. En conséquence, dès que la progression le permet, il convient d'éviter de marcher dans l'eau et de ne jamais souiller les abords de la rivière. De notre comportement dépend l'avenir du canyoning en Corrèze.



LE CANYON DE REDENAT :

Intégré dans les Gorges de la haute Dordogne sauvage et verdoyante, le canyon de Redenat est un canyon sur roche granitique. Son parcours en forêt est aéré et ludique. Plus qu'une simple descente de canyon, Redenat se positionne sur le haut du plateau corrézien, en balcon sur les montagnes du Cantal. Redenat est partiellement équipé dans la première partie des cascades en 2008 par Xavier Ferraton et Sébastien Duchamp. C'est dans cet esprit de découverte pour lancer l'activité du Canyoning en Corrèze qu'au printemps 2015, Maxence Van Nieuwenhuysse, Aurélie Lecanu gérants de l'entreprise Escapade Nature à Argentat et Vincent Terrisse guide de haute montagne, réalisent l'intégralité du parcours. Ils proposent l'équipement du site à la Mairie d'Auriac Corrèze qui valide le projet au printemps 2016. En mai 2017 le site est équipé en terrain d'aventure pour la pratique du grand public par Maxence Nieuwenhuysse et Vincent Terrisse.

Cotation : **V4 A3 II**
 Long. de corde mini. : **2X40 m**
 Départ : **528 m**
 Arrivée : **265 m**
 Temps moyen du parcours intégral : **4H00 À 5H00**
 Temps moyen de la première partie jusqu'à l'échappatoire : **1H30 À 2H00**
 Temps moyen de la seconde partie plus aquatique : **2H30 À 3H00**
 Période conseillée : **AVRIL À NOVEMBRE**
 Canyon soumis à une réglementation spécifique